

Redoublement et stage

Par **Blue**, le **09/07/2022** à **14:22**

Bonjour à toutes et à tous,

Je suis actuellement en M1 sur Paris et mon université pratique pour le master le système de note éliminatoire. Ce système fait que si vous avez une moyenne sur n'importe quelle matière, optionnel ou non, inférieur à 6 vous devez aller aux rattrapages et si au rattrapage cette moyenne est encore en dessous de 6 vous devez repasser cette matière l'année prochaine et donc redoubler le master 1 (tout ça même si votre moyenne générale sur l'année ou le semestre est à 15).

Mon message porte donc sur le fait que je n'ai pas validé mon année à cause d'une matière au S1 ou j'ai eu 2 fois en dessous de 6 même si ma moyenne générale est à 12,5. Mon problème est que je voulais réaliser une année de césure qui n'est donc plus possible. Je venais de trouver un superbe stage de 6 mois et actuellement je me demandais si je pouvais faire le stage au S1 avec la faculté malgré le fait que j'ai une matière à rattraper et donc beaucoup de temps libre (3h amphi par semaine) ou si c'était impossible?

Je vous remercie pour le temps et la réflexion que vous apporterez,

Cordialement.

Par **Isidore Beautrelet**, le **10/07/2022** à **07:48**

Bonjour

Étant donné que vous n'avez qu'une matière à rattraper, je pense que vous pouvez maintenir ce stage. Il faudra simplement vous arranger avec maitre de stage pour que vous puissiez être libre la journée où il y a ce fameux cours.